



Demande d'autorisation (avec affichage de la décision)

Liste non exhaustive : mur de soutènement, place de stationnement (trois places de stationnement au maximum selon Art72d RLATC); ouvrage technique accessoire (tout ouvrage ou partie d'ouvrage construit séparément pour compléter un ouvrage existant et assurer son exploitation comme citerne à mazout, capteurs solaires, fenêtre de type « Velux » ne dépassant pas une surface éclairante de 0,5 m²), construction de minime importance d'une surface inférieure à 15m² au sol comme couvert à véhicules, cabanon de jardin, réduit à outils; petite adjonction (construction ne nécessitant pas l'inscription d'un nouveau numéro ECA distinct).

Propriétaire(s)

Nom(s), prénom(s) :

Rue et n° (ou lieu-dit) :

Téléphone : Courriel :

Renseignements généraux

Parcelle n° : ECA n°:

Auteur des plans

Nom raison sociale :

Adresse :

Caractéristiques de l'ouvrage

Description de l'ouvrage :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Façades – matériaux :

Toiture – matériaux :

Abattage prévu d'arbres ou de haies : oui non

Suite au verso



Signatures et accords

Le(s) propriétaire(s) précité(s) demande(nt) à la Municipalité l'autorisation d'effectuer les travaux décrits dans la présente demande:

Lieu et date : Signature(s) :

Pour accord, signature du représentant de la PPE (administrateur ou autre)

Lieu et date : Signature(s) :

Accord des voisins directement touchés ou concerné

Parcelle n° : Signature(s) :

Parcelle n° : Signature(s) :

Parcelle n° : Signature(s) :

Parcelle n° : Signature(s) :

Parcelle n° : Signature(s) :

Annexes (à joindre à la présente demande)

- Plans de situation (ou copie récente mise à jour) avec l'indication en rouge de l'emplacement de l'ouvrage à construire
- Plans de l'ouvrage avec indications (cotes, etc.) pour une bonne compréhension
- Autre annexe :
- Autre annexe :
- Autre annexe :

**Ce formulaire est à retourner en double exemplaire, accompagné de toutes ses annexes au :
Service Technique – Case postale 27 – 1053 Cugy VD.**

**De plus, l'ensemble du dossier devra également être transmis par voie électronique
à service-technique@cugy-vd.ch (identique à la version papier).**

Les demandes incomplètes ne seront pas traitées